

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 324

Artikel: L'esclave et l'ambassadeur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou des « changements dramatiques », tolérés ou encouragés comme nécessaires et souhaitables : « cela est vrai soit que le bain de sang détruite à la fois l'appareil d'organisation et la base des mouvements de gauche dans la population (comme en Indonésie), soit qu'il tue plus modestement, simplement pour désorganiser et terroriser juste assez une population pour instaurer une domination totalitaire de droite, comme la République Dominicaine, le Guatemala ou le Brésil; ou encore, qu'il se situe quelque part entre ces deux extrêmes, comme dans le cas de l'« effort » américain au Sud-Vietnam ».

Succès assuré

D'où un véritable système de « gestion des atrocités » dans lequel un gouvernement peut s'engager, « avec le degré requis de coopération des moyens de communication de masse (que n'a-t-on pourtant dit, après Watergate, sur l'indépendance des journaux américains par exemple ?) et non sans un succès à peu près assuré », par le simple « poids des informations mises dans le circuit, par l'usage sélectif des *rapports* sur les actes d'atrocités attribués à l'ennemi, par la création de *récits*

et de mythes de bains de sang et par leur enjo-livure ».

La leçon dégagée par Chomsky après l'analyse de multiples documents de l'histoire de la guerre du Vietnam : ce « grand mensonge » peut marcher en dépit de fuites occasionnelles dans une presse libre et « non seulement il peut survivre et rendre des services appréciables sans qu'on ait à se soucier de réfutations tout à fait raisonnables et définitives, mais certaines vérités patriotiques peuvent être aussi fermement établies aux yeux de la majorité par la constante répétition ».

En cent cinquante pages, Chomsky et Herman n'ont pas l'ambition d'analyser les rouages de la machine mise au point pour « gérer les atrocités vietnamiennes », machine dont l'opinion mondiale entière a été victime; ils se contentent d'établir que « dans la perspective du leadership américain, les bains de sang ne sont pas nécessairement considérés comme mauvais ». Et dès lors qu'est ainsi éclairée la manipulation systématique des faits qui environnent les atrocités de la guerre, apparaît aussi le dénuement extrême et incroyable des victimes de ce conditionnement organisé à grande échelle : la leçon quotidienne de la guerre du Vietnam pour chacun de nous.

L'esclave et l'ambassadeur

« Le spectacle de votre intervention dans le Conseil national me fait pitié. Vous vous êtes montré comme un des multiples esclaves au service d'une doctrine étrangère n'ayant pas de borne morale pour mentir, calomnier et discréditer sans aucun fondement une personne qui a mené une vie professionnelle et privée irréprochable.

» Je connais la tactique de ceux qui vous ont ordonné d'attaquer. Eux et vous, vous savez qu'en usant la tribune que vous offre l'organisation démocratique de votre pays, vous pouvez lancer un grand coup de propagande contre le Chili sans rien risquer. C'est le lâche genre d'attaque pratiqué par les groupes auxquels vous appartenez.

Et de la même façon ceux-ci ont corrompu et discrédité la tribune des organismes internationaux car ils ne peuvent pardonner au Chili d'avoir secoué le joug de la dictature marxiste pour récupérer sa traditionnelle démocratie, la vraie démocratie que l'on pratique et non pas celle qui sert uniquement d'étiquette pour cacher le genre de dictature déjà assez connu dans le monde.

» Vous ne pouvez et ne pourrez jamais montrer un dossier prouvant les graves accusations que vous portez contre moi, car il n'existe pas. C'est un dossier inventé par d'autres personnes et dont vous vous êtes fait l'écho (...).

Ces quelques lignes donnent le ton de la réponse (transcrite ici mot à mot) de l'ambassadeur du Chili à Berne à une intervention parlementaire

d'Arthur Villard mettant en cause la dictature chilienne.

Le Conseil fédéral au pied du mur

Le Conseil fédéral, interpellé par le même député (question ordinaire du 25 juin) à la suite de cet « échange » devra dire « ce qu'il pense de cette conception de la démocratie telle qu'elle est pratiquée par la junte criminelle qui s'est emparée du pouvoir au Chili par les moyens que l'on sait, et qui, ainsi que le démontrent diverses enquêtes, a instauré la torture (en perfectionnant les méthodes nazies) comme instrument d'exercice de son pouvoir usurpé » (Villard demande en outre à juste titre au Conseil fédéral « ce qu'il pense entreprendre pour faire connaître aux dirigeants de la junte chilienne son appréciation quant aux méthodes utilisées par ces « démocrates traditionnels »).

Onze journalistes fusillés ou assassinés

Dans cette perspective une note supplémentaire s'impose. L'ambassadeur du Chili en Suisse fait état d'un noyau tâché de l'information sur la « démocratie chilienne »; mais a-t-il une opinion sur la politique de Santiago en matière de presse ? Après les derniers bilans, qui passent il est vrai difficilement les frontières, il est établi que

— onze journalistes ont été fusillés ou assassinés sous la torture,

— des centaines de journalistes et travailleurs de la presse, contraints au chômage, expulsés ou persécutés par la dictature, ont dû prendre le chemin de l'exil,

— une vingtaine de journaux ont été interdits et leurs biens confisqués (quarante émetteurs de radio ont subi le même sort),

— quarante-trois journalistes chiliens sont en prison ou dans des camps de torture (plusieurs d'entre eux ne sont pas « reconnus » par la junte, ce qui met leur vie particulièrement en danger). Les noms sont à la disposition de Son Excellence. Information oblige !